

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
« 23 JUILLET »
6 rue du Soldat Moncourier 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 821 593 027

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE
Le TROIS DECEMBRE
A 15h15
Au siège social

Les Associés de la Société Civile Immobilière "23 JUILLET" au capital de 100,00 euros dont le siège social est à BORDEAUX (Gironde) 6 rue du Soldat Moncourier, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sandie MOLÉ, cogérante.

Est également présente :
- Madame Laurence BOURQUARD-ANIA

Tous les associés étant présents et ayant élargé la feuille de présence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Puis il est rappelé que la présente assemblée a été réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Correction de la dénomination de la société indiquée dans les statuts sous l'ARTICLE 3 : DENOMINATION, et ce, depuis son immatriculation au RCS effectuée le 19/07/2016
- Pouvoirs à donner pour signer les pièces et actes.

Première résolution

La collectivité des associés s'est entendue pour rectifier l'ARTICLE 3 : DENOMINATION des statuts voulant que la société se dénomme 23 JUILLET comme indiqué depuis toujours dans l'extrait Kbis.

ARTICLE 3 : DENOMINATION

Ancienne mention : « Société immobilière 23 Juillet »

Nouvelle mention : 23 JUILLET

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

La collectivité des associés confère tout pouvoir à Madame Sandie MOLÉ, avec faculté de délégation, à l'effet de signer l'acte de prêt, rendre le retrait effectif, d'effectuer toutes les formalités de publicité et de dépôt afin de rendre la réduction de capital opposable aux tiers, procéder au règlement du compte courant d'associé

JS 51

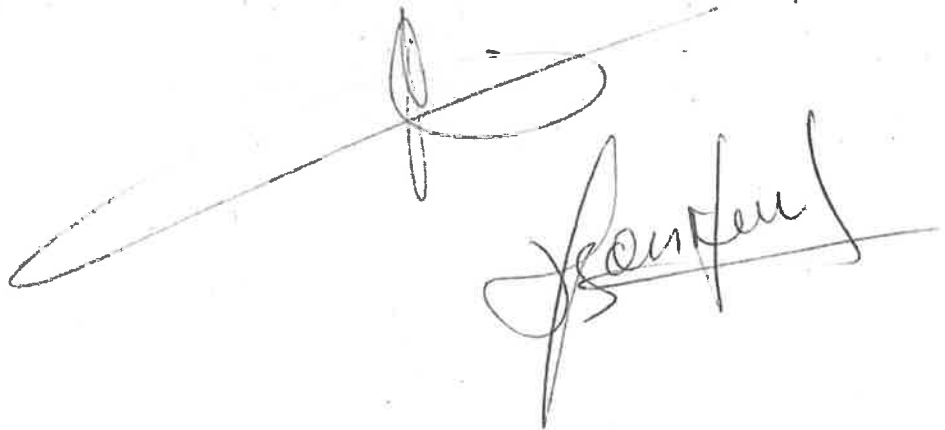
de l'associé retenant, faire toutes déclarations, signer tout acte et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Pour copie certifiée conforme à l'original

A large, stylized handwritten signature in black ink, possibly reading 'Jean-Pierre', is written across the page. The signature is composed of several fluid, overlapping strokes.

AS 51